

**PROCEDURE DE NOMINATION A LA RENTREE 2025
DES MAITRES LAUREATS DES CAFEP, CAER
ET EXAMENS PROFESSIONNALISES RESERVES
AINSI QUE TOUS LES MAITRES EN CONTRAT PROVISoire
AU TITRE DE L'ANNEE 2024-2025**

ANNEXE B

Rappel : vous devez également, dans les délais requis (du 4 au 21 avril 2025), effectuer vos démarches de candidature sur l'application informatique dédiée lien sur le site académique

Cet imprimé ne concerne que les maîtres relevant des priorités 3, 4 et 5.

A RETOURNER OBLIGATOIREMENT à l'adresse mail
secretariat.dpes@ac-reunion.fr **pour le 29 avril 2025 dûment complété**
(rubriques 1 et 2)

NOM-----**PRENOM**-----

ADRESSE-----

TEL (fixe et portable) :.....**Adresse mail** :.....

GRADE.....**DISCIPLINE**.....**DE**
RECRUTEMENT-----

1. Pour la rentrée 2025, dans la mesure du possible, je souhaite en priorité une nomination dans l'académie de la Réunion : **OUI** **NON** ¹

2. Si je ne peux pas obtenir un temps complet dans l'académie de la Réunion, je privilégie :

L'obtention d'un temps incomplet dans cette académie

L'exercice à temps complet dans une autre académie et je demande la transmission de ma candidature à la commission nationale d'affectation -CNA-

Dans ce cas je privilégie d'exercer à temps complet quelque soit l'académie
ou

Je choisis un critère géographique en fonction du classement suivant avec un horaire minimal de _____ heures (au moins ½ service).

Choix des académies :

- 1-----
- 2-----
- 3-----
- 4-----
- 5-----

A-----le-----
Signature du maître

¹ Dans ce cas, passer directement au choix des académies